L'art indien en vedette au Royal Ontario Museum

Le Royal Ontario Museum sera, du 4 juin au 14 juillet 1974, le site de l'exposition d'art indien canadien la plus complète jamais présentée au Canada. Connue sous le nom d'art Indien canadien 1974, l'exposition sera tenue dans les cadres du dixième congrès annuel du Conseil mondial des métiers d'art. Plus de 3,000 délégués représentant tous les pays du monde participeront à ce congrès qui se déroulera du 9 au 17 juin.

Un film sur l'assistance consulaire

Le ministère des Affaires extérieures vient de rendre public un film concernant l'aide consulaire qui peut être fournie aux Canadiens voyageant à l'étranger et intitulé En détresse. Le ministère se préoccupe de la sécurité et du bien-être des voyageurs et des résidants canadiens à l'étranger, et peut, par l'entremise de ses bureaux consulaires, venir en aide aux Canadiens en difficulté. A l'heure actuelle, les Canadiens possèdent plus de deux millions de passeports valides et nous prévoyons en délivrer un demi-million d'autres cette année. Ainsi un citoyen canadien sur dix environ se prépare pour un voyage à l'étranger. La proportion des Canadiens qui se rendent à l'étranger est probablement supérieure à celle de tout autre pays; cette situation provient sans doute du fait que nous soyons appelés à parcourir de grandes distances au pays et que la population canadienne se caractérise par sa composition ethnique très variée. Nous devons nous réjouir du désir manifesté par les Canadiens de se rendre à l'étranger, étant donné que cela peut ouvrir des horizons nouveaux et accroître la compréhension mutuelle à l'échelle internationale, élément essentiel au maintien des relations pacifiques entre les États.

Cette année, des dizaines de milliers de Canadiens se rendront dans divers pays du monde pour y vivre des expériences enrichissantes. Certains d'entre eux éprouveront inévitablement des difficultés à la suite de la perte ou du vol de leur passeport ou de leur argent, à cause d'une maladie

ou de blessures, et pour d'autres raisons. Les agents consulaires des ambassades, des hauts-commissariats et des consulats du Canada à l'étranger peuvent alors leur venir en aide. Aussi, il arrive que la famille ou des amis doivent communiquer de toute urgence avec les Canadiens en visite à l'étranger; si les voyageurs se sont inscrits à nos bureaux, il sera alors plus facile de les retracer dans de tels cas.

D'autres Canadiens éprouveront des difficultés à cause des lois et des règlements des pays qu'ils visitent. Là encore, les bureaux consulaires canadiens peuvent leur être d'un certain secours; le champ d'action de ces derniers est toutefois limité étant donné que les Canadiens sont soumis aux lois et aux règlements des pays qu'ils visitent, même si ces lois et règlements diffèrent souvent des nôtres. Ces situations de même que l'embarras et les ennuis qu'elles comportent pourraient être évités en grande partie si les Canadiens se renseignaient davantage, avant leur départ, sur les pays qu'ils vont visiter. A cette fin, le ministère a préparé un court métrage intitulé En détresse qu'il met à la disposition des stations de télévision, des associations, des institutions d'enseignement et des cinémas. Le film montre des situations vécues et son message est à la fois direct et simple: "Nous pouvons vous aider si vous êtes en détresse à l'étranger, MAIS n'attendez pas qu'il soit trop tard!'

Nous espérons que la majorité des Canadiens pourront voir ce film avant leur départ et tirer profit des conseils qui y sont donnés.

L'année internationale de la Femme

Le Gouvernement a décidé de profiter de la proclamation par l'Assemblée générale des Nations Unies de 1975 comme Année internationale de la femme pour promouvoir l'égalité de la femme dans toutes les situations de la vie, ainsi que pour renseigner le grand public quant au rôle de la femme dans la société. Exposé du programme du Canada: une série de conférences régionales et nationales, un programme national d'éducation et d'information, l'examen des actes internationaux touchant la situation de la femme, etc.

Autocars à domicile pour la banlieue d'Ottawa

Les ressortissants de trois quartiers de banlieue d'Ottawa peuvent maintenant appeler un autocar au lieu d'un taxi s'ils le désirent. Pour le prix global de 80 cents, un minibus blanc et rouge vient les prendre chez eux et les ramène. Ce service, qui a commencé en août, accommode maintenant 2.500 passagers par jour, et c'était le plus important au monde avant que Toronto ne mît en oeuvre un système analogue pour son métro en pleine expansion. Deux autres réseaux "phonea-bus" de moindre importance fonctionnent actuellement dans des banlieues de la Californie du Sud. Leur rentabilité est médiocre et les autorités d'Ottawa n'espèrent pas non plus rentrer un jour dans leurs dépenses. De l'aveu d'un représentant de la Commission de transport régionale d'Ottawa-Carleton qui déclare: "Si nous pouvons nous permettre ce nouveau service, c'est bien parce que la province d'Ontario paie 75 pour cent du coût des autocars et 50 pour cent des frais d'exploitation." Et pourtant, la province et ses clients sont bien satisfaits.

Les clients paient 40 cents du voyage, soit dix cents de plus que le prix du billet ordinaire d'autobus. S'ils comptent faire appel à ce service au moins cinq jours par semaine, ils peuvent acheter un carnet pour \$4, ce qui leur donne droit à cinq voyages aller et retour en minibus, plus tous les déplacements qu'ils veulent à bord des autobus ordinaires.

M. Ernest Paine, représentant de la Commission, dit qu'il compte équiper Télé-Transpo d'autocars à diesel (à 21 passagers) de la General Motors afin de réduire les frais d'exploitation. Ces véhicules coûteront chacun \$31,000, soit deux fois le prix des petits autocars du genre scolaire qui sont maintenant en service, mais les frais de carburant seront bien inférieurs. De nombreuses demandes ont été adressées à la Commission, a dit M. Paine, pour que le service soit étendu à d'autres quartiers de banlieue, et les 50 chauffeurs de Télé-Transpo se montrent aussi très satisfaits, n'étant pas soumis à la monotonie d'un trajet qui est toujours le même.